

Fusil à répétition de la marine française

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 24

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-335080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'avec modération aux luttes politiques où il risque d'être en conflit avec des chefs, des camarades ou des subordonnés.

Fusil à répétition de la marine française.

Malgré tout le mal dit des fusils à répétition par quelques militaires expérimentés mais trop alarmistes, la France a cru devoir réaliser en partie ce progrès et introduire la répétition dans son armement. A cet effet un fusil, inventé par le major Kropatschek, de l'armée autrichienne, a été adopté pour la marine française sous la dénomination de fusil-modèle de 1878, par décision du 28 juin 1878. En voici une brève description :

Le canon est pareil à celui du fusil Gras, mais plus court de 0^m,077, il présente quatre rayures au pas de 0^m,55 et le calibre est de 0^m,044. Le tenon de l'épée-baïonnette est placé sur l'embouchoir, la hausse est graduée jusqu'à 1800 mètres ; son curseur ne présente pas de cran ; à l'avant du canon et en dessous se trouve un tenon percé d'un trou servant à assembler le tube-magasin au moyen d'une goupille.

La boîte de culasse présente dans sa partie supérieure les mêmes dispositions que dans le fusil Gras ; à l'avant on remarque le manchon d'assemblage du tube-magasin et son ressort qui limite la course du piston de magasin ; à l'arrière se trouve le pied du ressort-gâchette. La boîte de culasse est fermée en dessous par la boîte d'auget.

L'appareil de détente est le même que celui du fusil Gras ; le ressort-gâchette est moins long, présente une forme recourbée et se visse à l'arrière de la boîte de culasse.

La culasse mobile est presque identique à celle du fusil Gras ; elle en diffère par deux cavités pratiquées dans le renfort du cylindre et une rainure nécessitée par le butoir de relèvement.

Le magasin (réservoir) consiste en un tube en laiton pouvant contenir sept cartouches ; il est maintenu en avant par un bouchon dont la douille s'engage dans le tube et dont les deux ailettes embrassent le tenon placé sous le canon ; en arrière il pénètre dans le manchon de la boîte de culasse. Dans le tube se trouve un ressort à boudin prenant appui à l'avant contre le bouchon et à l'arrière contre le piston de magasin.

Le mécanisme de répétition comprend l'auget et sa vis de goupille, le butoir d'abaissement, le ressort d'auget et l'arrêt de cartouche. L'auget bascule autour de sa vis, il a la forme d'une cuvette pouvant contenir une cartouche. Le butoir d'abaissement s'assemble à droite de l'auget par une vis faisant corps avec lui, il a la forme d'une petite tige terminée par un bouton : si la tige est verticale, le bouton s'engage dans le trou postérieur du renfort du cylindre et l'abaissement de l'auget se produit ; si l'on incline la tige de 30° sur l'avant, il pénètre dans l'autre trou, l'abaissement n'a plus lieu, et l'on peut se servir de l'arme comme d'un fusil ordinaire.

Le ressort d'auget agit par son bec sur le talon de l'auget pour maintenir celui-ci dans l'une des deux positions de relèvement ou d'abaissement.

L'arrêt de cartouche a été ajouté à la suite des premiers essais ; il se compose d'un levier fixé par une vis-goupille à la boîte de culasse, et d'un ressort placé sous ce levier. Quand l'auget est abaissé, la griffe de l'arrêt de cartouche fait saillie dans le manchon de la boîte de culasse et s'oppose ainsi au passage du bourrelet des étuis ; quand l'auget est relevé, la griffe s'abaisse et la cartouche sort du magasin jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par le bec d'auget.

La monture a un fût nécessairement plus gros que celui du fusil Gras,

puisqu'il a fallu y ménager le logement du canon, celui du tube-magasin et celui de la boîte d'auget ; le canal de baguette n'existe pas.

Dans les garnitures la baguette est supprimée ; il n'y a pas de ressort de grenadière, celle-ci s'assemble par une vis de serrage. L'embouchoir porte le tenon de l'épée-baïonnette. Le pontet et la pièce de détente forment une seule pièce, appelée sous-garde. La vis antérieure de sous-garde trouve son écrou dans le pied de la boîte de culasse.

L'épée-baïonnette est la même que pour le fusil Gras

La cartouche est aussi la même que celle du fusil Gras.

BIBLIOGRAPHIE

Le tir de l'infanterie aux grandes distances et son influence sur la tactique, par le capitaine-adjoint d'état-major H. Vermersch, attaché à l'Institut cartographique militaire de Belgique, chevalier etc. Bruxelles 1879. Muquardt, Merzbach et Falk, éditeurs. 1 volume in-8° de 149 pages avec une planche, prix 3 francs.

La récente guerre d'Orient et les publications historiques et critiques auxquelles elle a donné lieu ont posé un grave problème : celui du tir de l'infanterie aux grandes distances. c'est-à-dire à 1000 mètres et au delà. Cette question est actuellement, dans la presse militaire, le sujet de discussions nombreuses, soulevées entr'autres par les intéressants rapports officiels des généraux Tottleben, Gourko, Skobelef, puis par des brochures connues des généraux Zeddler, Tchebitchef, du lieutenant-colonel Kroupatkin, de l'armée russe, de M. Bogulaski, major de l'armée prussienne, Horsetzki, capitaine autrichien, et d'autres officiers encore.

A son tour l'honorable officier belge, auteur de la brochure dont nous parlons, entre en lice comme partisan convaincu des idées nouvelles, et il cherche, dans un plaidoyer à la fois utile et intéressant, à établir que les récents procédés de tir sont entrés désormais dans le domaine des faits ; il démontre que leur adoption s'impose à toute infanterie soucieuse de rester à la hauteur des progrès de l'art de la guerre.

Sans rejeter les principes actuels de bon ordre et d'action d'ensemble, sur lesquels la tactique doit reposer, il a cherché à faire ressortir les modifications qu'entraînera, pour les formations et les procédés de combat, cet emploi extrême du fusil moderne. Une analyse succincte de quelques faits des campagnes de 1870 et 1877 et d'expériences de polygones met en lumière le fait inattendu de l'efficacité réelle du tir éloigné de l'infanterie donnant jusqu'au 30 % à 1000 mètres sur des colonnes de bataillons ou des cibles de surface correspondantes.

L'efficacité du tir de mousqueterie indirect d'après le général Tchebitchef a été spécialement l'objet d'un examen approfondi ; incidemment une théorie nouvelle des probabilités du tir y a été rattachée, théorie que l'auteur s'est efforcé avant tout de rendre claire et surtout pratique. Ses raisonnements exigent cependant les connaissances élémentaires du calcul différentiel et intégral et les définitions des probabilités ; moyennant cela, on arrive aisément à des formules fondamentales, et qui permettent, grâce à de nombreux exemples numériques, de calculer rapidement la chance d'atteinte d'une figure géométrique simple, d'après un groupement donné de coups.

Dans ses conclusions, l'auteur énumère les conditions diverses qui doivent être exigées, tant de la part du soldat et des cadres, que de la part des plus hautes sphères du commandement, pour que les nouvelles méthodes de tir puissent être employées avec certitude de succès, et là on touche à la partie délicate et difficile des nouveaux progrès, surtout en ce qui concerne l'attaque et l'action : Faire manœuvrer les masses de pe-